



Monsieur
Daniel Zappelli
Procureur Général
République et Canton de Genève
Case postale 3565
1211 Genève 3

Lausanne, le 06.12.02

cc : *Thérèse Rüdt, Case postale 329, 3963 Crans-sur-Sierre*
<http://www.appel-au-peuple>

Thérèse Rüdt

Monsieur le Procureur Général,

Thérèse Rüdt nous a transmis une copie du classement de sa plainte datée du 25.11.02.

Nous ne pensons pas que le courrier de Thérèse Rüdt ait retenu toute votre attention. Comment pouvez-vous affirmer que les éléments constitutifs de l'infraction d'abus de droit ne seraient pas réunis sans même avoir entendu la plaignante ?

Nous vous envoyons ci-joint un résumé du cas tragique de cette invalide, publié sur notre site Internet, ainsi que des copies des documents pertinents.

Nous vous invitons à revoir ce dossier. Il est inadmissible de laisser végéter une personne avec un revenu de CHF 1' 458.-. C'est une honte pour notre pays.

L'injustice aux dépens d'une invalide est un acte de lâcheté. Il y a des fonctionnaires qui se cachent derrière l'anonymat des services de l'Etat, sachant que leur victime n'a pas les moyens de se faire entendre. Alors, c'est à vous, Monsieur le Procureur général, de restaurer l'honneur de votre République !

Dans l'attente de vos nouvelles que vous pouvez nous envoyer à nous-mêmes ou directement à Thérèse Rüdt, nous vous présentons nos sentiments distingués

**APPELL AL PIEVEL
APPELLO AL POPOLO
APPEL AU PEUPLE
AUFRUF ANS VOLK**

CCP 17-791540-8
CCP 17-655794-4
Case postale 24
CH-1001 Lausanne
Mobile: 078 – 641 99 96
Tél.: 021 – 329 02 33
Fax : 021 329 02 34

Gerhard Ulrich, Président

Liliane Antille, Secrétaire

Internet : [appel-au-peuple.org](http://www.appel-au-peuple.org)